



Fiche de restitution :

Atelier Formation professionnelle

Président : M.Olivier CHEVILLARD, délégué académique à la Professionnelle initiale et continue, rectorat de Martinique

Secrétaires : M. Franck GUY, DM Guadeloupe
M. Arnaud PERIARD, DM Martinique

Rapporteur : M. Arnaud PERIARD, DM Martinique

Le diagnostic interne de la thématique permet de faire ressortir les atouts et faiblesses, c'est-à-dire ce qui caractérise la thématique abordée	
ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">• Marché existant et solvable.• Possibilité d'étendre ce marché au bassin caraïbe au-delà des seuls territoires français.• Des structures de formation existantes pour les navigants et les non navigants.	<ul style="list-style-type: none">• Absence de calendrier de formation. Pas de lisibilité en amont alors que les besoins sont prévisibles (revalidations notamment).• Difficulté d'accès aux financements (OPCA, FSE).• Besoins de formation peu identifiés au-delà des seuls métiers de navigants.• Manque de coordination de l'offre de formation.• Difficulté de définition du périmètre des métiers de la mer.• Diversité des obligations réglementaires régissant les différents métiers de la mer.• Une offre de formation incomplète aux Antilles tant en formation continue qu'en formation initiale – excepté pour les métiers du nautisme/de la maintenance navale.

	<ul style="list-style-type: none"> • Des structures de formation assez fragiles (liquidation de l'Institut Régional Pêche et Marine en Guadeloupe par exemple) • Problème d'attractivité et d'image de certains métiers – Valorisation insuffisante • Des bassins de population insuffisants à l'échelle de chacun des territoires pris indépendamment pour certaines formations
Le diagnostic externe à la thématique permet de faire ressortir les opportunités et les menaces à la thématique	
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Une économie bleue pleine de potentiels sur nos territoires insulaires • Prise en compte du « fait maritime » et de l'économie bleue par les collectivités territoriales • Potentiel d'ouverture à l'échelle caraïbe • Réglementation qui rend des titres obligatoires au 1^{er} juillet 2020 	<ul style="list-style-type: none"> • Méconnaissance des activités maritimes et littorales et donc des besoins en formation pour les institutions non maritimes • Des bassins de population insuffisants à l'échelle de chacun des territoires • Concurrence des établissements de formation étrangers • Concurrence de la main d'œuvre étrangère à bas coût • Concurrence potentielle entre territoires français si développement d'une offre non-coordonnée • Complexité croissante des circuits de financement – Budgets publics contraints

DÉFINIR LES AXES STRATÉGIQUES PRIORITAIRES DU DSB

Enjeux / axe stratégique à l'échelle du bassin	Quelle est la priorité donnée ?	Quelles actions ?
Coordination de l'offre – identification des besoins	Forte	Identification/création d'une structure dont les missions seraient : <ul style="list-style-type: none"> ◦ identification des besoins ◦ recensement de l'offre ◦ coordination de l'offre ◦ mutualisation de certains équipements (étudier le modèle du CEFCM)
Lever les freins financiers à la formation	Forte	<ul style="list-style-type: none"> • Clarifier les moyens de financement pour les demandeurs de formation • Reconnaître les professions soumis à une formation continue pour rester dans l'emploi
Valoriser, communiquer sur les métiers de la mer	Forte	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la sensibilisation et la formation au milieu marin dans le primaire et le secondaire • Communiquer sur des parcours de réussite professionnelle